

# *La Lettre de l'Association Roger Garin*

## *(Les Amis du Long Séjour)*

n°65

mars 2005

---

### **Les billets d'humeur du Docteur :**

Voulez-vous mieux comprendre la condition de ceux qui ne peuvent plus quitter leur chambre et doivent faire l'objet de soins permanents ?

Alors, je vous conseille une maladie ou une intervention chirurgicale, pas trop graves tout de même.

Vous pourrez alors profiter de cette occasion pour vivre temporairement comme nos résidents.

C'est curieux. J'écris parfois des lignes dont je ne suis pas sûr qu'elles emportent la conviction du lecteur.

Rendre service à nos résidents, c'est entretenir le dialogue entre toutes les catégories qui entourent les personnes âgées : soignants, amis, familles, bénévoles. C'est être conscient que des êtres fragiles sont obligatoirement vulnérables dans une société de la vitesse, de la rentabilité et du rapport des forces. La défense de la condition des résidents représente donc un accompagnement indispensable des soins qui leur sont prodigués. Mieux, elle en fait partie.

### **Quelques questions posées au Docteur au fil des ans :**

Question habituelle : « *dois-je m'absenter car mon parent (maman, papa) ne me reconnaît plus ? Dans ces conditions, cela vaut-il la peine que je me déplace pour venir le voir ?* »

Réponse habituelle : même s'il ne semble pas vous reconnaître, il est très difficile d'affirmer cela avec certitude car les troubles du langage viennent brouiller notre appréciation. De plus, l'attention et la tendresse témoignées à la faveur d'une visite ont un caractère indispensable dans ces situations. Aucun médicament, aucune proximité soignante ne pourra remplacer la présence de sa famille et de ses amis auprès du résident.

Question habituelle : « *mon parent (maman, papa) ne me reconnaît plus. Dans ces conditions, que puis-je faire pour lui témoigner mon affection ?* »

Réponse habituelle : la personne âgée demeure sensible au « comportement non verbal ». Elle apprécie la douceur de la voix, les caresses, le toucher, les massages. Dites enfin ce que vous avez sur le cœur : « maman, je t'aime ! » Touchez-la ! Peut-être ne vous l'êtes vous jamais permis ? Peut-être vous sentirez-vous vous même étonnamment apaisé(e) ?

Question habituelle : « je voudrais vendre la maison de mon parent. Pouvez-vous me faire un certificat médical attestant que ma mère (ou mon père) ne sortira plus jamais du service et ne retournera donc jamais à domicile ? »

Réponse habituelle : il n'est jamais possible de prévoir l'avenir avec certitude. Un tel certificat serait une projection abusive. Des surprises sont toujours possibles. De plus, les conditions des aidants de la personne sont à même de changer de manière imprévisible et de permettre ainsi un retour à domicile, éventuellement jusqu'au décès de la personne âgée.

Question habituelle : « un événement grave est survenu dans notre famille, par exemple le deuil d'une personne proche du résident. Dois-je le dire à Papa (ou à Maman) car cela lui fera de la peine ? De plus, il ne comprendra pas et ne s'en souviendra pas. »

Réponse habituelle : les personnes âgées ont droit à la vérité sur les événements de leur vie. Elles en souffrent comme nous. Elles sont aussi des êtres souffrant comme nous. La « plante verte » et le « légume » n'existent pas. Admettons toutefois l'existence de situations difficiles : par exemple celle où la personne âgée « redécouvre » et recommence son deuil à chaque annonce de la douloureuse vérité. Alors, il conviendra de respecter ce déni fondé sur un oubli qui est utile à la personne pour sa protection contre la souffrance.

Question habituelle : « je ne veux pas que l'on donne des nouvelles de maman à mon frère. Il ne l'a jamais regardée. Je ne vois pas pourquoi il s'y intéresserait maintenant. Je ne veux pas qu'il lui parle au téléphone »

Réponse habituelle : nous ne sommes pas habilités à établir une distinction entre les membres de la famille de la résidente. Nous ne pouvons pas et nous ne devons pas prendre parti. Nous ne nous opposerons à aucune visite consentie par la personne hébergée. Nous devons établir une communication entre la résidente et sa famille dans la mesure de la volonté de la personne elle-même et non de son entourage.

## **Citations :**

« Notre société ... insiste sur la détérioration de leurs sens, se révèle sourde et aveugle aux souffrances de ceux qu'elle exclut.

N'est-ce pas elle, finalement, et non les vieux, qui refuse le temps qui passe, qui souffre de troubles de la mémoire (oscillant entre nostalgie commémorative et radoteuse, amnésie des zones d'ombre de son histoire et délires futuristes) et de troubles du comportement (oscillant entre régression et autoritarisme, entre violence et mollesse), qui s'identifie à ses richesses comme un avare de comédie, qui se referme peureusement sur elle-même, qui casse les vieux comme certains vieux cassent leur miroir ? »

Jérôme Pellissier. « La nuit, tous les vieux sont gris »  
Bibliophane - Daniel Radford, Paris, 2003, p 333.

Citations proposées par Laëtitia CARAYON, stagiaire psychologue (avril-mai 2004) :

■ « Si nos sens perdent en vigueur, n'y a-t-il pas moyen d'effleurer le monde au lieu de l'empoigner ? »

Source : Pierre Sansot, Les Vieux ça ne devrait jamais devenir vieux, Payot, 1995 et 2001.

■ « Vous savez, quand on vieillit, le pire ce n'est pas d'être moins désirable, c'est de ne plus désirer. »

Source : Louis Pauwels, écrivain et journaliste français (1920-1997).

## **Nouvelles diverses :**

Des nouvelles de Laëtitia CARAYON, stagiaire psychologue (avril-mai 2004) :

Au cours de mon stage dans le service du long séjour d'Albi, l'opportunité m'a été donnée de rencontrer des personnes désorientées, ayant perdu une partie de leur mémoire. Des personnes qui, désormais, s'expriment à leur façon. Un langage qui n'est pas toujours compréhensible pour des individus dont les capacités intellectuelles restent préservées.

Mais le danger est de croire que, parce que nous ne les comprenons plus, ces personnes là n'ont plus rien à dire ou que ce qu'elles expriment n'a plus de sens. Je tenais à faire part de mon expérience en ce domaine. La relation avec les personnes âgées atteintes de démence a un sens. Mais comme dirait le psychologue clinicien André Quaderi :

« Il ne peut nous le communiquer autrement que par une amélioration temporaire durant la relation de parole. » ( Le journal des psychologues, n°180, septembre 2000.)

**BIP : savez-vous ce qui se cache derrière ce sigle ?**

Il s'agit du Bulletin national Interprofessionnel du Pruneau dont le siège est, hasard des choses, à Villeneuve sur Lot. Il revendique toutefois l'amélioration du « quotidien du senior ». Pour tout renseignement : [contact@pruneau.fr](mailto:contact@pruneau.fr)

**Nouvelles du service :**

Animation sponsorisée par notre association le mardi 22 février 2005 avec l'accordéoniste Christophe Niel.

**Recommandations :**

Il convient que toutes les personnes qui approchent les résidents soient vaccinées contre la grippe, comme les résidents eux-mêmes. Nous disposons désormais d'un médicament antiviral (oseltamivir) contre la grippe. Il ne doit en aucun cas remplacer la vaccination préventive. L'oseltamivir est indiqué comme traitement curatif après prélèvement nasal positif ayant retrouvé un virus grippal. En cas de syndrome grippal chez une personne travaillant dans le service ou visitant les personnes âgées, la meilleure attitude est l'arrêt des visites ou du travail. En cas d'impossibilité, le port d'un masque chirurgical est recommandé.

**Source : DIRECTION GENERALE DE LA SANTE  
AVIS DU CONSEIL SUPERIEUR D'HYGIENE PUBLIQUE DE FRANCE  
SECTION MALADIES TRANSMISSIBLES  
relatif à la prophylaxie chez les personnes à risque lors d'une épidémie de grippe dans une collectivité, en période de circulation du virus grippal  
(séance du 16 janvier 2004)**

**En perspective :**

Notre spectacle du 18 juin 2005 s'annonce bien. Monsieur René Manteau, infirmier, est le responsable du comité d'organisation. Vous trouverez ci-joint le pré-programme de cette manifestation au profit des résidents de notre service.

Par ailleurs, des frais relativement importants vont être engagés : publicité, décoration, intendance, 800 Euros pour l'acheminement des choristes ;

Environ 350 Euros pour la location du piano.

Nous démarchons actuellement auprès des sponsors. Toute initiative est la bienvenue en coordination avec le comité d'organisation.

La prochaine réunion du comité d'organisation aura lieu le lundi 14 mars 2005 à 10h30 à la salle des fêtes au rez-de-chaussée.

Cotisation en 2005 :

**Je souhaite adhérer à L'Association Roger Garin en 2005.**

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse Internet :

Je verse 8 Euros à l'ordre de : Association Roger Garin.

Adresse : Association Roger Garin.  
Service de Soins de Longue Durée  
Centre Hospitalier  
81013 ALBI Cedex